



La sécurité routière à St Maurice

Déposer ce questionnaire complété dans la boîte aux lettres de la Mairie avant le 31 décembre 2020.

Nom (facultatif) : _____ Prénom (facultatif) : _____

1. Souhaitez-vous une vitesse de circulation inférieure à 50 km/h dans TOUT le village ?
 oui non

2. Souhaitez-vous une vitesse de circulation inférieure à 50 km/h dans UNE PARTIE du village ?
 oui non ➔ 2.1. Si oui, préciser la(les) rue(s) : _____

3. Quelles autres propositions vous paraissent nécessaires ? (plusieurs réponses possibles)
 pose de panneau stop ? ➔ si coché, préciser à quelle(s) intersection(s) :
 pose d'une signalétique pour la protection et la sécurité des personnes (notamment secteur école) ?
 mise en place d'une circulation à sens unique ? : Rue :
 aménagement de la voirie (exemple : dos d'âne, rétrécissement, ...) ? Rue :

Merci pour votre participation